Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE

HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

ÉVALUATION DU BLOC RNCP40546BC02 : EXPLOITER DES DONNÉES À DES FINS D'ANALYSE

SESSION 2026

Durée : 3 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE	3,0 INDICATIF, SELON LES DONNÉES DE LA DEMANDE ; AUCUN COEFFICIENT NATIONAL N'EST FIXÉ POUR CE BLOC

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de la calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de la calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Aucun document personnel n'est autorisé. Le dossier technique et les documents-réponses joints au sujet sont mis à disposition du candidat.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION D'ÉTUDE ET CONSIGNES GÉNÉRALES : ÉTUDE DOCUMENTAIRE D'UN SITE ARCHÉOLOGIQUE FICTIF : SECTEUR DE LA « TERRASSE DES AULNES », VALLÉE DE LA LOIRE

Vous participez à une étude universitaire portant sur les formes d'occupation d'un secteur rural entre la fin de l'Antiquité et le haut Moyen Âge. Le dossier rassemble des données fictives élaborées pour cette évaluation : elles ne constituent pas des résultats archéologiques publiés et ne doivent pas être attribuées à un site réel.

À partir des documents DT 1 à DT 3, vous devez sélectionner et confronter les données utiles, en évaluer la portée et les limites, puis construire une argumentation raisonnée. Les résultats de calcul seront présentés avec leurs unités et leur méthode. Toute conclusion devra distinguer observation, interprétation et hypothèse.

Répondez dans les espaces prévus sur les documents-réponses DR 1 et DR 2 ou sur votre copie. La qualité de l'argumentation, la précision du vocabulaire et la citation des documents sont prises en compte.

Partie 1 : Sélection critique des ressources et des données (5 points)

Identifier les données pertinentes et apprécier leur valeur documentaire

Le dossier comprend un plan de secteur, un tableau de mobilier et une fiche de provenance. Les données ont des niveaux de précision différents. Une donnée de comptage décrit un corpus observé ; elle ne suffit pas, à elle seule, à démontrer une fonction ou une chronologie.

Résumé des ressources disponibles

Document	Nature des données	Unité d'observation	Limite principale
DT 1	Plan schématique et localisation des unités	Unité de fouille	Plan simplifié, non géoréférencé
DT 2	Comptages de fragments céramiques	Fragment enregistré	Les fragments ne correspondent pas chacun à un récipient
DT 3	Fiche de contexte et protocole	Lot de mobilier	Datation indicative et contexte remanié possible

Synthèse du dossier fourni pour l'étude.

1.1 (2 points) À partir des DT 1 à DT 3, sélectionnez deux données utiles pour étudier l'évolution de l'occupation du secteur. Pour chacune, indiquez la question à laquelle elle peut contribuer et une limite qui doit être prise en compte.

1.2 (1,5 point) Classez les trois types d'énoncés suivants en « observation », « interprétation » ou « hypothèse » : « 24 fragments sont enregistrés dans l'unité U2 » ; « U2 contient davantage de céramique que U1 » ; « U2 correspond à une zone de rejet domestique ». Justifiez brièvement le classement du dernier énoncé.

1.3 (1,5 point) Proposez une précaution de méthode pour comparer les comptages des unités U1 et U2. Expliquez en quoi cette précaution améliore la validité de la comparaison.

Partie 2 : Traitement quantitatif et spatial des données (5 points)

Calculer, comparer et représenter des données en explicitant les limites

Les effectifs par unité sont fournis dans le DT 2. Pour la question 2.1, calculez la part de chaque catégorie dans le total du corpus selon la formule $p =$ $fracnN$ $times100$, où n est l'effectif de la catégorie et N l'effectif total. Arrondissez au dixième de pourcentage.

Effectifs par unité stratigraphique

Unité	Céramique commune	Céramique fine	Tuile	Total
U1	18	6	12	36
U2	24	3	21	48
U3	8	10	2	20
Total	50	19	35	104

Données fictives fournies dans le DT 2 ; effectifs exprimés en fragments enregistrés.

2.1 (2 points) Calculez la part de la céramique fine dans le corpus total, puis la part de la tuile. Présentez les deux calculs et les résultats arrondis au dixième de pourcentage.

2.2 (1,5 point) Comparez la proportion de céramique fine dans U1 et U3. Calculez les deux proportions à partir des effectifs de chaque unité, puis formulez un constat quantifié. N'en déduisez pas directement une datation.

2.3 (1,5 point) En vous appuyant sur le DT 1, indiquez une relation spatiale observable entre U2 et la structure S1. Formulez ensuite une limite qui empêche d'affirmer, sur ce seul plan, que S1 et U2 sont contemporains.

Partie 3 : Confrontation et synthèse des données (5 points)

Mettre en relation des sources et construire une synthèse argumentée

La synthèse doit articuler les indices matériels, leur contexte et les limites de l'échantillon. Le DT 3 précise les conditions d'enregistrement et fournit les informations nécessaires pour discuter les interprétations possibles.

Éléments de contexte et de méthode

Élément	Information fournie	Conséquence pour l'analyse
U1	Dépôt limoneux, 36 fragments enregistrés	Contexte décrit comme relativement homogène
U2	Dépôt au contact de S1, 48 fragments enregistrés	Mélange possible signalé dans la fiche
U3	Petite fosse, 20 fragments enregistrés	Effectif réduit ; forte prudence requise
Protocole	Collecte manuelle ; tamisage non systématique	Les objets de petite taille peuvent être sous-représentés

Extrait synthétique de la fiche de terrain fictive DT 3.

3.1 (2 points) Rédigez un paragraphe de 100 à 140 mots répondant à la question suivante : les données disponibles permettent-elles de défendre l'existence de pratiques différenciées entre U1, U2 et U3 ? Appuyez-vous sur au moins deux données chiffrées et une information de contexte, en signalant une limite importante.

3.2 (1,5 point) Expliquez pourquoi le nombre de fragments ne peut pas être assimilé directement au nombre de récipients. Indiquez une autre mesure ou procédure qui pourrait améliorer la comparaison des assemblages.

3.3 (1,5 point) Formulez une hypothèse de travail concernant la relation entre U2 et S1. Donnez un indice compatible avec cette hypothèse et une donnée supplémentaire nécessaire pour la tester.

Partie 4 : Argumentation et limites de l'interprétation (5 points)

Présenter une conclusion prudente et proposer une démarche de vérification

Votre conclusion doit répondre à une question de recherche sans transformer une hypothèse en fait établi. Elle s'appuiera sur les données du dossier et mentionnera les limites de leur production ou de leur conservation.

Grille de préparation de la conclusion

Élément attendu	Repère
Conclusion principale	Répondre à la question de recherche
Preuve issue du dossier	Citer au moins une donnée précise
Limite ou explication alternative	Distinguer ce qui est établi de ce qui reste incertain
Vérification à proposer	Indiquer une donnée ou une méthode complémentaire

À compléter dans le document-réponse DR 2.

4.1 (3 points) Rédigez une conclusion argumentée de 140 à 180 mots sur les formes d'occupation suggérées par le corpus. Mobilisez au moins deux documents, citez au moins une valeur chiffrée, distinguez observation et interprétation, et présentez une limite ou une explication alternative.

4.2 (2 points) Proposez une démarche complémentaire permettant de vérifier ou de nuancer votre conclusion. Précisez la donnée à recueillir ou la méthode à employer, puis expliquez ce qu'elle permettrait de tester.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : PLAN SCHÉMATIQUE DES UNITÉS ÉTUDIÉES

Plan fictif établi pour le présent dossier. Les positions sont schématiques et ne constituent pas un relevé topographique. Le nord est orienté vers le haut. L'échelle graphique ne permet pas de mesurer des distances réelles. U1, U2 et U3 désignent des unités de fouille ; S1 désigne une structure interprétée sur le terrain comme une anomalie fossoyée, sans datation indépendante fournie.

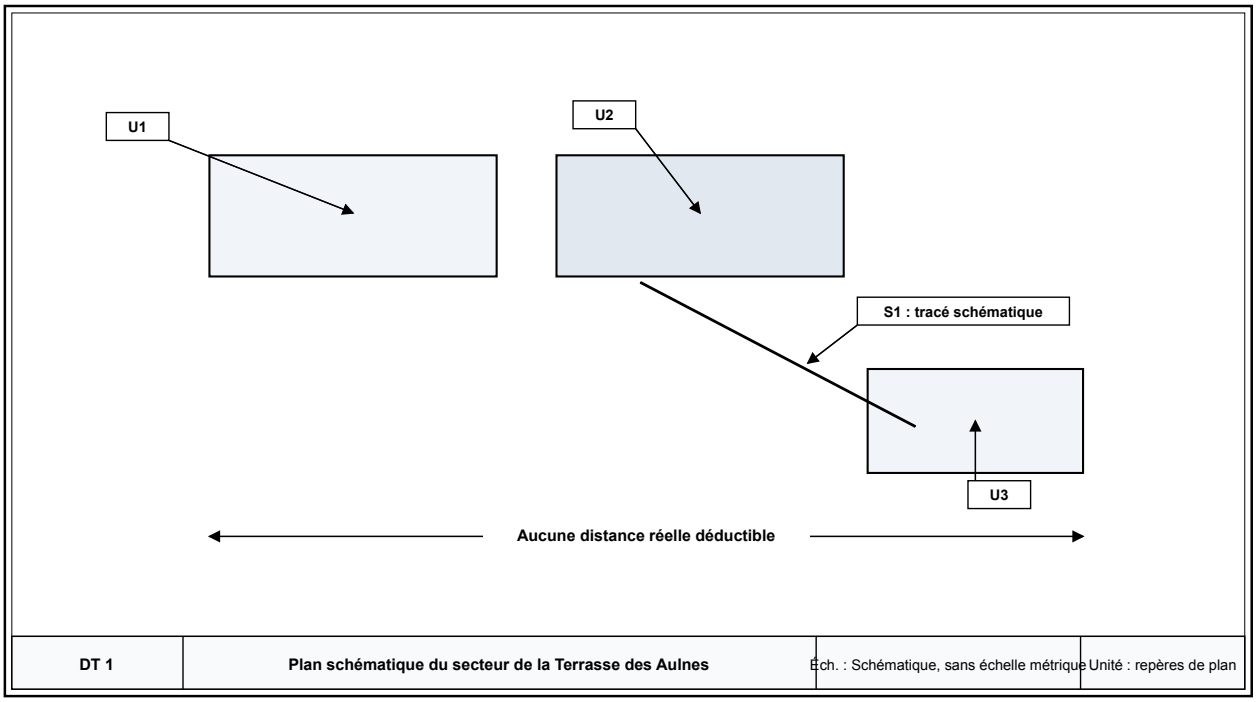


Schéma de localisation non géoréférencé ; toutes les unités sont fictives.

DT 2 : TABLEAU DES FRAGMENTS ENREGISTRÉS PAR UNITÉ

Les effectifs ci-dessous sont des données fictives constituées pour l'évaluation. Ils dénombrent des fragments enregistrés et non des objets complets. Les catégories sont définies selon l'identification macroscopique réalisée lors de l'enregistrement. Le total du corpus est de 104 fragments. Les proportions se calculent à partir des effectifs fournis ; aucun poids ni nombre minimum d'individus n'est disponible.

Comptages par catégorie de mobilier

Unité	Céramique commune	Céramique fine	Tuile	Total
U1	18	6	12	36
U2	24	3	21	48
U3	8	10	2	20
Total	50	19	35	104

Effectifs fictifs ; les unités de fouille ne sont pas nécessairement comparables en volume.

DT 3 : FICHE DE CONTEXTE, PROTOCOLE ET LIMITES

Extrait fictif de fiche de terrain. U1 est décrit comme un dépôt limoneux relativement homogène. U2 se situe au contact du tracé S1 ; la fiche signale un mélange possible de matériaux lors de la formation du dépôt. U3 correspond à une petite fosse et fournit un effectif limité. La collecte a été principalement manuelle ; le tamisage n'a pas été systématique. Aucune datation absolue, analyse de provenance, étude de remontages ou mesure du volume de sédiment traité n'est fournie. Les comptages ne peuvent donc pas établir seuls la contemporanéité des unités, la fonction précise d'un espace ou la durée de son occupation.

Informations de contexte et limites documentaires

Unité ou méthode	Donnée de contexte	Point de vigilance
U1	Dépôt limoneux relativement homogène	Homogénéité décrite, mais non vérifiée par une analyse indépendante
U2	Au contact de S1 ; mélange possible signalé	Association spatiale ne prouvant pas la contemporanéité
U3	Petite fosse ; 20 fragments	Effectif réduit et représentativité incertaine
Collecte	Collecte manuelle ; tamisage non systématique	Sous-représentation possible des éléments de petite taille
Documentation absente	Pas de datation absolue ni de volume traité	Comparaison chronologique et densité non calculables

Les informations sont fournies uniquement pour le cas fictif de l'évaluation.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 2.1 et 2.2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les cases marquées « ... ». Faites apparaître les opérations et indiquez les résultats au dixième de pourcentage. Vous pouvez joindre une feuille de calcul si nécessaire.

Calcul des proportions dans le corpus et dans les unités

Calcul demandé	Opération	Résultat
Part de la céramique fine dans le corpus total		... %
Part de la tuile dans le corpus total		... %
Part de la céramique fine dans U1		... %
Part de la céramique fine dans U3		... %
Constat comparatif U1 / U3		

À compléter par le candidat à partir des données du DT 2.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 4.1 et 4.2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les rubriques ci-dessous pour préparer votre conclusion. Les éléments inscrits dans ce tableau doivent ensuite être développés dans une réponse rédigée sur votre copie.

Plan de conclusion argumentée

Élément	Réponse du candidat
Conclusion principale sur les formes d'occupation	
Première donnée précise mobilisée et document source	
Deuxième donnée précise mobilisée et document source	
Limite ou explication alternative	
Donnée ou méthode complémentaire proposée	
Interprétation que cette vérification permettrait de tester	

À compléter par le candidat en citant les documents et les données du dossier.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.